EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 22 MARS 2016

Nombre de membres

En exercice: 54 Présents: 35 Votants: 39

Suffrages exprimés: 39

Vote

Pour: 39 Contre: 0 Abstention: 0

Date de convocation

16 MARS 2016

Date de transmission en sous-préfecture

Date d'affichage

Délibération

.......

N° 2016-13

Contrôle de légalité

L'an deux mille seize, le 22 Mars à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au Cap d'Agde, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.

<u>Présent(e)s titulaires</u>: Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Rémi BOUYALA, Didier BRESSON, Alain CARALP, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Serge PESCE, Daniel RENAUD, Edgar SICARD, Michel SUERE, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.

<u>Présent(e)s suppléant(e)s</u>: Mesdames, Messieurs, Michel FARENC, Catherine CORBIER, Jean-François COMBES, Alain CASTAN, Christine ANTOINE, Edith FABRE, Claude GEISEN, Alain GRENIER, Christian THERON, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.

Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats: Madame, Messieurs, Gérard ABELLA, Alexandra LESTEL-BOUISSY, Jean-Claude MARCHI, Luc ZENON, conseillère et conseillers syndicaux, ayant donnés respectivement mandat à Madame, Messieurs, Michel SUERE, Michèle MILLER, Jacques LIBRETTI, Michel HERAIL, conseillère et conseillers syndicaux.

<u>Absent(e)s excusé(e)s suppléés</u>: Mesdames, Messieurs, Gérard BOYER, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Pierre CROS, Jordan DARTIER, Stéphane HUGONNET, Frédéric LACAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, conseillères et conseillers syndicaux.

Absent(e)s excusé(e)s: Mesdames et Messieurs, Alain BIOLA, Bruno ENJALBERT, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Pascale LAUGE, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Jean-Claude RENAU, Patrick SOL, Florence TAILLADE, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Yann LLOPIS.

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION – AGENCE DE L'EAU

Rapporteur : Le Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5722-1 à L 5722-10 ;

Considérant le lancement de la révision du SCoT du 15 novembre 2013 ;

Considérant l'approbation du lancement des études lors du débat d'orientations budgétaires 2016 ;

Considérant le vote du Budget du 22 Mars 2016 ;

Considérant que sont éligibles les études lié à l'économie d'eau, gestion quantitative de la ressource ;

Il convient de demander une subvention auprès de l'agence de l'eau.



- **DE DEMANDER** une subvention à l'agence de l'eau ;
- D'ADOPTER la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire ;

Le Comité Syndical, **ADOPTE** cette proposition à l'unanimité Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme,

> Le Président, Gilles D'ETTORE